

--	--	--	--	--	--	--	--

Date de début possible des travaux

--	--	--	--	--	--	--	--

Date de dépôt

A T

--	--	--	--	--	--	--	--

Département Commune Année

M

--	--	--	--	--	--	--	--

N° dossier

# DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX

## au titre de l'ACCESSIBILITE et de la SECURITE des ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

non soumis à demande de PERMIS DE CONSTRUIRE  
(Article L. 111-8 du Code de la Construction et de l'Habitation)

Ce formulaire est utilisé pour les travaux de **construction, d'aménagement ou de modification**, quelle qu'en soit l'importance, réalisés **dans les Etablissements Recevant du Public**.

Lorsque les **travaux projetés** sont également **soumis à permis de construire**, ce dossier est joint à la **demande de permis**.

Lorsque ces travaux s'accompagnent d'une **modification de l'aspect extérieur de la construction**, un **dossier de déclaration préalable est à déposer indépendamment** en mairie, au titre du Code de l'Urbanisme.

La demande et le dossier qui l'accompagne doivent être établis en **QUATRE** exemplaires et :

- soit **déposés à la mairie** contre décharge
- soit **envoyés au Maire** par pli recommandé avec demande d'avis de réception postale

**Les travaux ne peuvent être exécutés qu'après autorisation délivrée par l'autorité administrative, (articles L.111-8 et L.123-1 du Code de la Construction et de l'Habitation).**

### 1 – DEMANDEUR (le demandeur est le bénéficiaire de la future autorisation)

1.1 Désignation	NOM, prénoms ou dénomination (pour les personnes morales, indiquer le nom du représentant légal ou statutaire) :	_____
	ADRESSE :	_____
	numéros, voie, lieu-dit :	_____
	Commune : _____ Code postal : _____	
	Téléphone : _____	
	Adresse électronique (facultatif) : _____	

### 2 – TERRAIN (le terrain est l'îlot de propriété constitué par la parcelle ou par l'ensemble des parcelles contiguës appartenant à un même propriétaire ou à une même indivision)

2.1 Désignation du terrain	ADRESSE :	_____
	numéros, voie, lieu-dit : _____	
	Commune : _____ Code postal : _____	

<b>2.2</b> <b>Références cadastrales</b>	Sections cadastrales et, pour chaque section, numéro de la (ou des parcelle(s) constituant la propriété : _____
<b>2.3</b> <b>Propriétaire</b> (s'il est autre que le demandeur)	NOM, prénoms ou dénomination (pour les personnes morales, indiquer le nom du représentant légal ou statutaire) : _____  ADRESSE (numéros, voie, lieu-dit) : _____  Commune : _____ Code postal : _____

### 3 – PROJET

Le projet fait-il l'objet d'une demande d'autorisation au titre du Code de l'Urbanisme :  oui  non

Si oui, référence du dossier

\_\_\_\_\_M\_\_\_\_\_

Date de dépôt \_\_\_\_\_

Le projet fait-il l'objet d'une demande de dérogation au titre de l'accessibilité :  oui  non

Objet de la demande : \_\_\_\_\_

Le projet fait-il l'objet d'une demande de dérogation au titre de la sécurité :  oui  non

Objet de la demande : \_\_\_\_\_

### 4 – AFFECTATION ACTUELLE DES LOCAUX CONCERNES PAR LE PROJET

Catégorie : \_\_\_\_\_ Type : \_\_\_\_\_ Effectif : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### 5 – AFFECTATION FUTURE DES LOCAUX CONCERNES PAR LE PROJET

Catégorie : \_\_\_\_\_ Type : \_\_\_\_\_ Effectif : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### 6 – DESCRIPTIF DES TRAVAUX A EFFECTUER AU TITRE DE L'ACCESSIBILITE

## 7 – DESCRIPTIF DES TRAVAUX A EFFECTUER AU TITRE DE LA SECURITE INCENDIE

## 8 – ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné, auteur de la présente demande :

Certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les règles générales de construction prescrites par les textes pris en application de l'article L. 111-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation sous peine d'encourir les sanctions pénales applicables en violation de ces règles (art. L.152-1 à L.152-11 du CCH)

Date : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Signature :

### INFORMATION

*Dans le délai de cinq mois à compter de la date de réception du dossier, le maire doit vous faire connaître sa décision motivée d'autoriser ou de refuser les travaux, au vu des avis rendus au titre de la sécurité et de l'accessibilité.*

*Ce délai de cinq mois ne commence à courir que lorsque votre dossier est complet. Pour que le délai d'instruction soit suspendu, les demandes de pièces complémentaires doivent vous être demandées dans le délai d'un mois suivant la date de dépôt. Passé ce délai d'un mois, les demandes de pièces complémentaires pourront être formulées mais n'auront aucun effet sur le délai.*

*Si vous n'avez rien reçu dans ce délai de 5 mois (décision ou demande de pièces complémentaires), l'autorisation sera tacite, sauf si une demande de dérogation a été sollicitée. En effet, en l'absence de réponse dans le délai imparti, et en application de l'article R.111-19-26, la demande de dérogation est réputée refusée. Il conviendra alors de prendre contact auprès de la mairie afin de connaître l'état d'avancement de l'instruction du dossier.*

*Il est rappelé au pétitionnaire que l'octroi de l'autorisation demandée par le présent dossier ne le dispense pas de solliciter auprès du maire, après achèvement des travaux, un arrêté d'autorisation d'ouverture au public, en application de l'article R.111-19-29 et R.123-46 du Code de la Construction et de l'Habitation (sauf pour les établissements relevant de la 5<sup>ème</sup> catégorie ne comportant pas de locaux d'hébergement pour le public).*

*L'ouverture au public ne peut intervenir qu'après autorisation expresse du maire prise par arrêté (sauf pour les établissements de 5<sup>ème</sup> catégorie ne disposant pas de locaux d'hébergement) après avis des commissions compétentes ou, en cas de travaux soumis à permis de construire, au vu de l'attestation établie en application de l'article R.111-19-27 du Code de la Construction et de l'Habitation et de l'avis de la Commission de Sécurité.*